

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 30 (1936)

Buchbesprechung: Rezensionen = Comptes rendus

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REZENSIONEN.—COMPTES RENDUS.

Pastor, Ludwig v., *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*. II. Band. : **Geschichte der Päpste im Zeitalter der Renaissance von der Thronbesteigung Pius' II. bis zum Tode Sixtus' IV.** 10. bis 12., unveränderte Aufl. Freiburg i. B. (Herder) 1928. LX u. 816 S. 17 Mk; geb. 21 u. 24 Mk.¹.

Comme ce fut le cas lors de l'élection d'Eugène IV, aux trois conclaves dont il est question dans ce 2^{me} volume de l'*Histoire des Papes*, les cardinaux formulèrent des capitulations, qui devaient en particulier limiter le pouvoir de celui qui serait appelé à la tiare. Cela n'empêcha pas le Pape, une fois élu, de ne tenir compte que médiocrement ou même pas du tout des engagements qu'il avait souscrits auparavant avec ses collègues.

De Pie II, le successeur de Calixte III, la vie antérieure a été racontée par Pastor au volume précédent (p. 347 sq.). Aeneas Sylvius Piccolomini était né près de Sienne, en 1405, d'une famille noble tombée dans la misère. Il avait étudié le droit, mais sans enthousiasme, tandis qu'il se passionnait pour les classiques. Alors qu'il n'avait que 26 ans, le célèbre cardinal Capranica, qui partait pour le concile de Bâle, le prit comme secrétaire. Il entra ensuite au service d'autres personnalités, mais, après le départ de son dernier maître, le cardinal Albergati, Piccolomini demeura sur les bords du Rhin, dans ce milieu de plus en plus hostile, on le sait, à Eugène IV, et il ne tarda pas à y revêtir des charges importantes. Il suivait en humaniste le conflit qui opposait le concile au Pontife de Rome. D'autre part, sa conduite à Bâle était loin d'être édifiante : on lui connaît deux bâtards. Il est vrai qu'il ne songeait encore nullement à l'état ecclésiastique. Il adhéra à l'antipape Félix V, mais ne tarda pas à se convaincre que cette nouvelle solution aboutissait à une impasse. Cherchant dès lors à se libérer, il se joignit, en 1442, aux délégués du concile qui se rendaient à la diète de Francfort. Mis en relations avec Frédéric III, il accepta un poste dans sa chancellerie, apprécia dès lors sévèrement Félix V et changea de vie. Il se décida, en 1445, à devenir prêtre. Il fut chargé, la même année, d'une mission auprès d'Eugène IV. Avant de le recevoir, le Pape exigea de lui la rétractation de ses erreurs passées. Piccolomini implora son pardon et l'obtint, et il travailla dès lors à faire reconnaître Eugène IV en Allemagne. Revenu à Rome pour féliciter Calixte III au nom de l'Empereur, il se fixa dans la Ville éternelle, laissant entendre qu'il méritait le chapeau. De fait, après avoir été nommé évêque de Sienne, en 1450, il fut créé cardinal en 1456, et, vingt mois plus tard, il recevait la tiare.

¹ L'apparition tardive de ce compte rendu, et d'autres qui suivront sur plusieurs volumes encore de la même collection, a été expliquée ici-même, 1935, p. 286.

Pie II était un érudit, un esprit très fin, un homme de volonté et un grand travailleur. Extrêmement simple dans son genre de vie, il aimait du moins les voyages. Il y voyait un moyen de s'instruire et de soigner sa santé, assez précaire, mais aussi une occasion d'échapper aux formalités et de jouir, avec quelques intimes, de la belle nature, dont il était grand admirateur. Complaisant et doux, il était pieux, se distinguant en particulier par une grande dévotion à la Sainte Vierge. Il travaillait de nuit à un ouvrage qu'il avait commencé comme cardinal, et dans lequel il réunissait des données d'histoire, de politique, de géographie, de botanique et de zoologie. Il n'acheva que la partie qui avait trait à l'Asie, et ne termina pas non plus ses « Commentaires », qui étaient une sorte de Mémoires et d'autobiographie. On a de lui, par contre, une grande quantité de lettres.

Pie II ne dédaignait pas l'argent, mais il dépensait tout ce qu'il recevait, et s'il fit moins pour les lettrés que ceux-ci ne l'espéraient, ce fut d'abord faute de ressources, mais surtout parce que, devenu Pape, il ne voulut favoriser que l'humanisme chrétien et faire oublier l'Aeneas Sylvius d'autrefois.

Sa principale préoccupation fut la croisade. Il réunit dans ce but, en 1459, un congrès à Mantoue. Les puissances ne mirent que peu d'empressement à y envoyer leurs représentants. Après quatre mois d'attente, les délégués du duc de Bourgogne et des villes d'Italie étant enfin arrivés, le Pape put ouvrir le congrès. Florence, entre temps, rassurait les Turcs, leur disant de ne rien craindre, du moins de l'Italie, vu la haine que la cité des Médicis avec Milan nourrissait à l'endroit de Venise, laquelle, de son côté, avait presque partie liée avec les Musulmans. La lutte contre le Croissant fut décidée en principe, mais le Pape déclara vouloir traiter séparément, avec chaque ambassade, des mesures pratiques à prendre.

Venise formula des conditions qu'il lui fut impossible d'accepter. Les délégués italiens étaient déjà repartis, lorsqu'arrivèrent ceux du duc de Savoie, puis de la France et enfin ceux de l'Empereur. Le congrès se termina en janvier 1460, par une messe solennelle, au cours de laquelle une guerre de trois ans fut proclamée contre les Turcs. Des impôts furent votés, qui devaient fournir les ressources nécessaires. Mécontents de ces dîmes, les Français parlaient d'en appeler au concile. Pie II — ce n'était plus Aeneas Sylvius de Bâle ! — après leur avoir reproché la Pragmatique Sanction de Bourges, leur rappela la supériorité du Pape. Louis XI, qui venait de ceindre la couronne de France, affectant de suivre une politique opposée à celle de son père, supprima la Pragmatique, mais formula, au sujet de Naples, en faveur de la maison d'Anjou, des exigences que le Pape dut repousser, d'où fureur de Louis XI, qui pratiquement réintroduisit les mesures précédemment abrogées, à la vive satisfaction de l'Université de Paris, demeurée très gallicane.

Des troubles avaient éclaté à Rome en l'absence du Pape. Il les réprima énergiquement à son retour. Il dut également mater, à Rimini, Sigismond Malatesta. Il rencontra aussi de l'opposition en Bohême, et surtout en Allemagne, où il dut envoyer le cardinal Bessarion, qui en rentra découragé.

Les dîmes acceptées à Mantoue ne furent pas versées. Pour n'avoir pas à les payer, plusieurs s'abstenaient de la confession et de la communion. Pendant ce temps, les Turcs avançaient. Pie II eut alors l'idée hardie d'écrire au Sultan, pour lui proposer de se convertir, le Coran ne pouvant pas, lui disait-il, assurer aux Musulmans une supériorité sur la civilisation chrétienne, tandis que, si leur chef se convertissait, il serait le plus puissant des princes ; le Pape le nommerait même empereur d'Orient : ce serait l'âge d'or. Il n'y a pas de raison de douter de l'authenticité de cette lettre, mais il n'est pas sûr, par contre, qu'elle soit parvenue à destination.

Le Sultan avançait toujours. Pie II, malgré ses infirmités, forma alors le projet de prendre lui-même la direction de la croisade : cette nouvelle électriserait les nations. Il ordonna aux cardinaux de le suivre, les plus âgés exceptés, ne serait-ce, leur disait-il, que pour mettre fin aux reproches qu'on nous fait de mener une vie facile et luxueuse. La chute de la Bosnie finit par décider Venise, puis le duc de Bourgogne. Le Pape réunit à nouveau les représentants des villes italiennes. Florence en particulier hésitait encore, mais souhaitait par contre que Venise prît part à l'expédition afin, espérait-elle, d'en sortir affaiblie.

Pie II multipliait les mesures préparatoires. La bulle de la croisade fut enfin publiée, mais le succès en fut assez faible, du moins dans les classes dominantes. Les premières hostilités, en Orient, d'abord favorables aux chrétiens, tournèrent ensuite à leur désavantage. La peste recommençait, de divers côtés, ses ravages. Il fallut renvoyer des gens du peuple et des aventuriers, qui s'étaient présentés sans armes. Le duc de Bourgogne retarda alors son départ, et Louis XI, s'arrogant à son égard un droit de suzerain, lui interdit même de se mettre en route, alléguant que la croisade ne profiterait qu'à Venise et aux Grecs. Pie II fut alors sur le point d'excommunier le roi de France.

Loin de l'abattre, les difficultés le stimulaient. Le 18 juin 1464, de plus en plus souffrant, il quitta Rome, prédisant qu'il n'y rentrerait plus vivant. Il était paralysé par les rhumatismes ; c'est pourquoi le trajet se fit par bateau, que le Pape ne quittait même pas la nuit ; et lorsque l'escorte pontificale croisait des soldats qui abandonnaient la partie, dont ils n'avaient pas prévu les difficultés, on baissait les rideaux de la litière du malade afin de lui éviter un nouveau crève-cœur. La petite troupe parvint à Assise, puis à Lorette, où le Pape implora de la Vierge sa guérison, et enfin à Ancône. Pie II était alors au plus mal. D'autre part, on manquait d'eau, de logements ; une sorte de peste s'était déclarée. Aucun des vaisseaux promis par Venise n'était encore arrivé, et lorsque, le 12 août, ils furent enfin signalés, la plupart des croisés, découragés, avaient quitté la ville. Pie II se fit transporter à la fenêtre, pour voir la flotte qui s'approchait, sous la conduite du doge : « Jusqu'ici, déclara-t-il avec ameretume, il me manquait une flotte ; maintenant, c'est moi qui vais lui manquer. » Le 13, il communia, réunit les cardinaux en larmes auprès de son lit, leur demanda pardon pour les manquements qu'il pouvait avoir à se reprocher à leur égard. Le 15, il reçut l'Extrême-Onction, et il mourut

le même jour. Le surlendemain, les cardinaux, pressés de se rendre au conclave, reprenaient le chemin de Rome, emportant avec eux le cadavre du Pape, et il n'y eut plus à lutter contre les Turcs que Scanderberg, le héros d'Albanie, qui s'était déjà distingué sous Calixte III.

Le récit des derniers mois de la vie de Pie II est singulièrement émouvant dans Pastor. Piccolomini, victime dans sa jeunesse d'erreurs qu'il a rétractées plus tard, notamment par une bulle de 1463, a certainement racheté son passé par l'attitude qu'il a eue comme Pape et par l'enthousiasme avec lequel, à une époque qui n'y répondait plus, il essaya de ressusciter l'idée de croisade. Il s'occupa de la réforme de l'Eglise, mais n'eut pas le temps de pousser à fond son projet. Il lutta contre la traite des nègres, contre l'astrologie et la magie ; il prit la défense des Juifs, injustement opprimés. Il interdit de démolir les monuments antiques, même ceux qui étaient propriété privée. Il aimait son pays et entreprit déjà l'unité italienne. Le reproche le plus grave qu'on puisse lui adresser, c'est le népotisme dont il fit preuve à l'égard de sa famille et des Siennois en général. Encore pouvait-il invoquer comme excuse le besoin de fortifier son parti, étant donné qu'il avait des ennemis résolus jusque dans la curie pontificale.

Son successeur, le cardinal Barbo, qui prit le nom de Paul II, était, à certains points de vue, l'opposé de Pie II. C'était le fils d'un riche marchand vénitien, homme de belle prestance, neveu, par sa mère, d'Eugène IV ; un peu vaniteux et ambitieux, aimant le luxe et le faste, moins par goût personnel que parce que le temps de la Renaissance paraissait, à ses yeux, lui en faire une nécessité. Lui aussi ne fut pas exempt de népotisme, mais pas à l'égard des Vénitiens, avec lesquels il eut toujours des rapports assez tendus. Il était affable, généreux, en particulier envers les cardinaux moins fortunés. Il était un peu méfiant, lent à se décider. On avait de la peine d'obtenir de lui des audiences, et il les donnait volontiers de nuit. Il eut à lutter contre les Fraticelles. Il interdit l'étude de certains auteurs classiques jugés dangereux. Il favorisa d'autre part les savants et introduisit dans les Etats pontificaux l'imprimerie, qui n'existant encore qu'en Allemagne. Il chercha à couper court aux continuels mouvements révolutionnaires en faisant plaisir au peuple romain : il embellit le carnaval, il organisa des concours, des banquets et des courses, choisissant à cet effet la Via Flaminia, qui en a conservé, aujourd'hui encore, le nom de Corso ; il reconstitua les triomphes des anciens empereurs romains et conquit ainsi — les écrits de l'époque en font foi — la sympathie de ses sujets.

Ses largesses n'empêchèrent pas qu'un complot fût tramé contre lui. On le découvrit heureusement ; les principaux coupables eurent le temps de s'enfuir, mais plusieurs humanistes de l'Université de Rome furent arrêtés, et la preuve fournie, si ce n'est de leur complicité dans cette affaire, du moins de leur paganisme. Platina, l'un des inculpés, se vengea en calomnitant Paul II dans un écrit dont l'action, néfaste pour la mémoire du pontife, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

A la suite d'un vœu, mais aussi en vue de discuter avec le Pape de la guerre contre les Turcs et les Hussites, l'empereur Frédéric III se rendit

à Rome. Ce fut l'occasion de grandioses démonstrations, dont le cérémonial avait été fixé jusque dans les plus petits détails, Paul II attachant beaucoup d'importance à ces questions d'étiquette, et son hôte ayant émis, lui aussi, à ce sujet, certaines prétentions.

Une guerre éclata, à propos de Rimini, entre les différentes villes d'Italie, y compris Rome, réciproquement méfiantes et soucieuses de s'affaiblir mutuellement. L'annonce d'une nouvelle avance des Turcs ramena enfin la paix. Le Pape, effrayé, songeait à se réfugier à Avignon. Il se proposait de réunir un congrès, voire même de s'allier aux ennemis orientaux des Turcs, lorsqu'il mourut subitement, d'une attaque, le 27 juillet 1471.

Au conclave, qui s'ouvrit le 6 août, deux membres du Sacré Collège : Estouteville et Orsini, ce dernier avec l'appui menaçant de sa famille, désiraient la tiare. Les cardinaux votèrent moins, dit un contemporain assez bien informé, en faveur de celui qu'ils désiraient voir arriver au souverain pontificat, qu'en vue d'obtenir pour eux la voix de celui qu'ils préconisaient. Estouteville et Orsini furent d'ailleurs vite éliminés, et, le 9 août, était élu François de la Rovère, qui prit le nom de Sixte IV, parce que le conclave s'était ouvert le jour de la saint Sixte.

Le nouveau Pape avait 57 ans. Il fut immédiatement consacré évêque. Il était né, près de Savone, d'une ancienne famille, alors appauvrie. Entré de bonne heure chez les Conventuels, il y devint un professeur réputé, une vraie autorité en matière de philosophie et de théologie. Il fut choisi comme provincial, et, deux ans plus tard, comme général de l'Ordre, à la réforme duquel il travailla activement. Créé cardinal, en 1468, par Paul II, qui aurait déclaré à cette occasion : « Je nomme mon successeur », il resta simple religieux, continuant à publier des ouvrages qui attirèrent toujours plus l'attention sur lui.

Le règne de Sixte IV fut malheureusement celui du népotisme : ses parents et ses compatriotes accoururent à Rome, et le Pape, qui ne connaissait pas la valeur de l'argent, ne sut rien leur refuser, de telle sorte que tout ce monde passa subitement d'une relative indigence à des richesses insoupçonnées jusque-là. Au bout de deux mois de règne, le nouveau pontife avait nommé cardinaux et comblé de revenus deux de ses neveux, tous deux Franciscains : Pietro Riario, fils d'une de ses sœurs (il est absolument faux qu'il ait été le fils du Pape), qui n'avait que 25 ans, et Jules de la Rovère, de trois ans plus âgé, et qui n'était autre que le futur Jules II. Riario, dont la conduite était fort licencieuse, aimait prodigieusement le luxe et organisa des réceptions d'un faste inouï. Il exerçait sur son oncle une telle influence que Sixte IV, disait-on, allait démissionner en sa faveur, lorsque Riario mourut, à 28 ans, empoisonné a-t-on prétendu, mais plus vraisemblablement victime de ses débauches.

Sixte IV inaugure cette série des pontificats de la Renaissance dans lesquels, les efforts en vue de la croisade mis à part, on ne rencontre guère de préoccupations d'ordre religieux et surnaturel, tandis que ces papes se laisseront entraîner dans des conflits d'ordre exclusivement politique. Pour se défendre contre les Médicis, une ligue s'était formée entre plu-

sieurs villes d'Italie. Le Pape y entra. Une conspiration, dans laquelle trempa l'un de ses neveux, fut ourdie contre les maîtres de Florence. Sixte IV, mis au courant, approuva le renversement des Médicis, mais à condition qu'il n'y eût pas de sang versé. Les conjurés passèrent outre à cette défense : Julien de Médicis fut assassiné, pendant la messe, au dôme de Florence, tandis que Laurent n'était que blessé. La répression fut terrible. Le Pape excommunia alors Laurent de Médicis et lança l'interdit sur Florence. Louis XI prit le parti des Médicis, tandis que Sixte IV s'adressait à l'Empereur et aux Suisses, qui attaquèrent à cette occasion Bellinzona, propriété du duc de Milan, un autre allié de Florence, et qui remportèrent, en 1478, la victoire de Giornico.

L'avance des Turcs jusque dans le Frioul obliga Venise à pactiser avec eux, et le Pape à se réconcilier avec Florence. L'arrivée, d'autre part, d'une flotte musulmane en Apulie et la chute d'Otrante, dont les habitants furent odieusement massacrés, jetèrent la panique en Italie. Sixte IV songeait, lui aussi, à s'enfuir à Avignon, lorsqu'arriva la nouvelle de la mort de Mahomet II, l'homme qui depuis une génération harcelait l'Europe. Ce fut naturellement un soupir de soulagement ; mais, malgré les exhortations du Pape, les Chrétiens, qui avaient remporté une victoire sur la flotte turque, ne surent pas pousser à bout leur succès et transporter la lutte jusqu'en Orient.

Sixte IV, par suite toujours des difficultés que lui créa la politique de ses neveux, dut s'allier, contre Naples, à Venise et à Robert Malatesta. Il se brouilla ensuite avec la cité des Doges, sur laquelle il jeta l'interdit, tandis qu'il se réconciliait avec Naples. Il eut la douleur de voir Rome ensanglantée par la lutte entre les Orsini et les Colonna, et il allait se résoudre à signer des conditions humiliantes pour lui lorsqu'il mourut.

Sixte IV, qui vivait personnellement fort simplement, dut s'ingénier, grâce aux caprices de ses neveux, à trouver de l'argent par tous les moyens, même par la simonie. Il alla jusqu'à donner en hypothèque le registre des bulles pontificales ! Il nomma, à cause de sa politique, certains cardinaux peu recommandables : ceux en particulier qui firent plus tard l'élection d'Alexandre VI. Il favorisa les ordres mendiants, surtout, naturellement, les Franciscains. Il prit des mesures au sujet de la lutte entre les religieux et les séculiers, mais accorda de trop larges concessions aux Etats quant à la nomination des évêques et des dignitaires ecclésiastiques.

Sixte IV a fait beaucoup pour la science et les arts. Il reconstitua la bibliothèque vaticane, l'ouvrit au public, et plaça à sa tête Platina (on connaît la fresque de Melozzo da Forli, aujourd'hui à la Pinacothèque du Vatican, qui représente cette nomination). Il favorisa les Humanistes et rétablit l'Académie romaine, supprimée depuis la conjuration contre Paul II. C'est lui enfin qui créa la chapelle Sixtine, confiant sa décoration aux plus grands artistes de l'époque, et qui y fit établir une tribune pour les chantres dont le nom rappelle aujourd'hui encore celui de leur fondateur.

Quelques remarques pour finir. M. G. Krüger, dans son livre sur la *Papauté*, et de même MM. Seppelt-Löffler, dans leur *Histoire des Papes en un volume*, prétendent que si Aeneas Sylvius choisit le nom de Pie II,

ce fut à cause de Virgile, qui parle du *pius Aeneas*. Pastor, qui explique toujours, d'ordinaire, la raison du nom adopté par le Pape nouvellement élu, ne dit rien au sujet de cette détermination, fort plausible, de Piccolomini. Il déclare (t. I, p. 351, n. 3) ignorer la date de son ordination sacerdotale. M. A. Mercati vient de prouver (*Archivio della soc. rom. di storia patria*, LVI et LVII, pp. 363 sq.) que le futur Pie II a été ordonné prêtre le 4 mars 1447. — Pastor qui, lors de l'élection d'un Pape, résume, en général, sa carrière antérieure, aurait eu d'autant plus de raisons de le faire pour Pie II, que les nombreux passages du tome précédent où il est question de la vie passée de Piccolomini sont disséminés tout le long du volume, et qu'on a de la peine en particulier à reconstituer les différentes missions qu'Aeneas Sylvius eut, depuis l'Allemagne, à remplir à Rome. Ajoutons que l'auteur nous paraît atténuer à ce sujet les vues un peu intéressées du futur pontife et les volte-face qu'elles lui ont suggérées. — Il faudra, dans une nouvelle édition, corriger ce qui est dit, p. 354, du Palais de Venise à Rome : construit par Paul II, autour de l'ancienne église titulaire de Saint-Marc qui s'y trouva désormais englobée, il fut donné par Pie IV à Venise, passa ainsi à l'Autriche et servit de résidence à ses ambassadeurs ; mais on sait que, depuis la grande guerre, il a été repris par l'Italie et que le ministère y a installé ses bureaux. — Pastor affirme que Sixte IV, à la suite de la peste qui éclata à la fin de 1475 à Rome, donna l'autorisation de gagner désormais le Jubilé à Bologne ; Mgr Paulus a contesté cette affirmation.

Ce deuxième tome de l'*Histoire des Papes*, que nous avons longuement présenté à nos lecteurs, n'a plus subi de modifications depuis la 4^{me} édition, en 1904, à l'occasion de laquelle le volume s'était accru d'une soixantaine de pages, malgré les caractères plus fins employés pour les actes reproduits en appendice. Le développement avait porté surtout sur le rôle artistique de Sixte IV. On comprend que les éditeurs hésitent à procéder à un nouveau remaniement. Il faut d'ailleurs reconnaître que, malgré ses 30 ans, le volume n'a guère vieilli.

L. Wæber.

Georg Schreiber : Wallfahrt und Volkstum in Geschichte und Leben
(*Forschungen zur Volkskunde*, Heft 16-17), Düsseldorf, Schwann, 1934.
XV-297 S.

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage une histoire des lieux de pèlerinage les plus célèbres de la chrétienté, mais une série de remarques d'ordre plus ou moins général sur la coutume des pieuses pérégrinations spécialement en pays de langue allemande. C'est dire qu'on n'y trouvera que peu de chose sur les premiers siècles et même sur le haut moyen âge.

M. Schreiber a écrit la grosse part du volume. Il ne vise pas à rédiger un exposé méthodique, mais semble au contraire vouloir donner l'impression de ce qu'il y a, dans le sujet qu'il aborde, de vie religieuse débordante, difficile à enfermer dans les cadres rigides d'une étude schématique. « Nur

zu häufig, dit-il, wurde der Volksglaube archäologisch und musal, nicht aber als eine Urkraft deutschen Seins empfunden » (p. 99). Il est dès lors non seulement difficile, mais presque impossible de résumer ses chapitres ; nous avouons même n'avoir pas réussi à découvrir le plan suivi par l'auteur au cours des remarques, suggestives sans doute, savantes et précieuses, qu'il présente au lecteur, mais qui se succèdent avec un décousu assez déconcertant.

Les pèlerinages ont été combattus spécialement à l'époque du Joséphisme puis de l'*Aufklärung*, tandis que, entre deux, Goethe et en général les poètes furent loin de leur être hostiles. Dès le milieu du XIX^{me} siècle, ces pratiques ont retrouvé un regain de vie, mais non sans se ressentir de notre époque qui fait les choses en grand et à un rythme accéléré, ce qui a eu pour conséquence l'abandon de certains lieux de pèlerinage secondaires, à l'avantage de quelques sanctuaires plus célèbres auxquels les fidèles se rendent actuellement en foule. L'auteur insiste également à plusieurs reprises, pour la déplorer, sur l'incompréhension du XIX^{me} siècle à l'égard du Baroque : « Es war ein Verhängnis, dass man im neunzehnten Jahrhundert den Barock so verhältnismässig spät wieder begriff ; denn gerade in dieser Zeit hatten sich die Schatzkammern des Sakralen und Weihevollen in der deutschen Gesamtentwicklung reich gefüllt ».

Les cent dernières pages du volume contiennent des articles de collaborateurs de M. Schreiber. M. Steffes étudie les pèlerinages à la lumière de la science des religions comparées. Il n'échappe pas entièrement au danger qu'il y a de rapprocher des manifestations païennes, sans explications, d'usages chrétiens, extérieurement et superficiellement semblables, mais que distingue en réalité une inspiration radicalement différente. (Il manque quelques mots au milieu de la page 185.) M. Wohlhaupper examine les pèlerinages au point de vue du droit. Il cite des coutumes intéressantes, que lui fournit un champ d'investigation plus vaste que celui de ses collègues, car ses recherches s'étendent, en plus des pays de langue allemande, à la Bretagne, la Belgique et l'Espagne. M. Vincke consacre une quinzaine de pages à l'indulgence du Jubilé. Il aurait trouvé de précieux renseignements dans l'*Histoire des Papes* de Pastor. M. Zöpfl parle de la nudité adoptée par certains pèlerins, qui voulaient ajouter à leurs mérites celui d'une mortification supplémentaire. Cette pratique n'apparaît guère qu'au XVI^{me} siècle, et — l'auteur a soin de le souligner — ces dévots respectaient les exigences essentielles de la pudeur. M. Kriss enfin consacre le dernier chapitre du volume aux pèlerinages de l'époque actuelle. Il nous apprend (il est autrichien) que le temps de la guerre et de l'après-guerre a vu surgir subitement la dévotion à saint Judas Thadée, le patron des causes désespérées, et à saint Expedit, invoqué dans les difficultés d'ordre pécuniaire et dans les pays à monnaie dépréciée (« der beliebteste Inflationsheilige »). Il nous entretient également de tableaux votifs érigés, au cours de ces dernières années, à la suite d'accidents de motocyclette ou d'automobile, et il essaye de tracer la courbe actuelle et future de la pratique des pèlerinages.

On voit par ces quelques remarques que certaines pages du volume de

M. Schreiber n'apprendront rien à ceux qui ont pris part à des pèlerinages ou qui ont été simplement les témoins occasionnels de ces démonstrations de la piété populaire. Le souci de ne rien omettre des manifestations religieuses qui font l'objet de cette étude a fait regarder parfois comme partie intégrante d'une de ces pérégrinations des particularités qui lui sont en réalité étrangères : ainsi M. Schreiber a tort de voir dans la visite de la Salle des Princes, à Einsiedeln, un des éléments religieux du pèlerinage à la Vierge noire des Ermités (p. 135). Puis, à part l'exception que nous venons de signaler, les pays autres que l'Allemagne, l'Autriche, l'Alsace, la Suisse alémanique et les noyaux de culture allemande disséminés à l'étranger, sont restés en dehors du cadre des investigations de nos auteurs. Enfin et surtout — M. Schreiber le souligne expressément en annonçant un deuxième cahier de ces *Mitteilungen*, prêt à paraître, consacré par M. Quasten aux pèlerinages de la Westphalie rhénane — il reste à étudier séparément chacun des lieux de culte, secondaires ou importants, qui ont joui, au cours des siècles, des faveurs de la chrétienté. *L. Wæber.*

Alois Thomas. Die Darstellung Christi in der Kelter. Eine theologische und kulturhistorische Studie, zugleich ein Beitrag zur Geschichte und Volkskunde des Weinbaus. (Sammlung *Forschungen zur Volkskunde*, herausgegeben von Dr. Georg Schreiber). Schwann, Düsseldorf, 1935. 200 S. mit 47 Abbildungen.

Nombreux sont les motifs créés par l'art du moyen âge pour peindre les douleurs du Christ et rappeler aux hommes le souvenir de la Passion. Parmi eux ressort particulièrement l'étrange création du Pressoir mystique, où, avec des modifications de détails plus ou moins importantes suivant les lieux et les époques, se voit le corps de Jésus placé sous la vis d'un pressoir, tout ruisselant de sang qui tombe dans une cuve autour de laquelle accourent les pécheurs. A cette allégorie, en relation étroite avec le culte du Précieux ou Saint Sang, est consacrée la monographie de M. Thomas.

Ample excursion à travers l'histoire iconographique, elle ne saurait être mieux présentée que par l'auteur lui-même, dont nous résumerons ici le cinquième et dernier chapitre, intitulé : Conclusions.

Avant le travail d'A. Thomas, le thème du Pressoir mystique n'a guère retenu longuement l'attention des iconographes. Et pourtant, sa vogue fut jadis considérable, alors qu'il illustrait tout un ensemble d'idées occupant une large place dans le domaine de la pensée religieuse du moyen âge. Pourquoi cet affaiblissement d'intérêt ? A cause de l'incompréhension progressive du peuple vis-à-vis de cette singulière image, incompréhension partagée quelque peu par les théologiens eux-mêmes, à la suite de leur interprétation modifiée des passages bibliques inspirateurs du motif du Pressoir mystique. Ces passages sont surtout au nombre de deux : l'un, dans le Livre des Nombres, l'autre, dans le Livre d'Isaïe. Le Livre des Nombres

parle d'une grappe merveilleuse que les explorateurs de la Terre Promise rapportèrent suspendue à une perche ; les Pères de l'Eglise sont unanimes à reconnaître dans cette grappe une figure de Jésus-Christ suspendu à la croix. D'autre part, le prophète Isaïe, dans des versets mystérieux, décrit « celui qui revient d'Edom avec des vêtements rouges et qui est allé seul au pressoir » ; ce pressoir, disent encore les Pères, c'est la croix, et non seulement la croix, mais tous les tourments de la Passion ; celui qui a les vêtements rouges, c'est le Christ qui a répandu son sang sur le Calvaire comme sous l'action d'un pressoir.

Après un premier chapitre, consacré à l'extension de la viticulture en Allemagne et à son influence sur maints usages religieux, A. Thomas étudie à fond les sources écrites qui donnèrent naissance et fournirent matière à développements aux idées exprimées dans les diverses formules du Pressoir mystique. Celles-ci, par leurs plus profondes racines, rejoignent le terrain biblique. En effet, plusieurs auteurs inspirés, voulant user d'images empruntées à la nature et au travail professionnel de leurs lecteurs, pour rendre plus expressif leur enseignement religieux, avaient tiré de la vigne, si cultivée en Palestine, de très belles et frappantes comparaisons. Or dans quelques-unes d'entre elles, les Pères de l'Eglise virent des allégories ou même des prophéties proprement dites de la Passion du Christ. Les théologiens du moyen âge poursuivirent cette exégèse, et, par un réseau de canaux aux ramifications multiples et étendues, ils en pénétrèrent le peuple fidèle. Les uns l'enchâssèrent dans leurs prières et leurs considérations mystiques. D'autres l'introduisirent dans leurs écrits dogmatiques, tant savants que populaires. Mais ce fut surtout le culte chrétien, la liturgie ecclésiastique qui, au cours de son évolution mouvementée et annuelle, par les sermons, les hymnes, les chants d'Eglise, offrit le plus souvent l'occasion de parler du divin « fouleur » de pressoir et de la noble grappe qui y était pressée. Ainsi, le Christ au pressoir devint-il un symbole très fréquent et très répandu du Sauveur souffrant, cela particulièrement dans les pays de vignoble.

Dès lors, les arts du dessin ne devaient pas tarder à s'emparer de ce thème. Le XII^{me} siècle en fournit les premiers spécimens. Les Pressoirs mystiques du début n'apparaissaient encore que dans le cadre de l'histoire générale de la Rédemption, d'ordinaire en relation avec le crucifiement, présentant à la fois le type et l'antitype, c'est-à-dire l'événement prédit dans l'Ancien et accompli dans le Nouveau Testament. Parfois leur effet dramatique était intensifié grâce à leur situation au point central du long développement illustrant l'économie du salut de l'humanité, depuis le paradis terrestre jusqu'à la fin des temps : ainsi, par exemple, dans la vaste composition de l'*Hortus deliciarum* de Herrade de Landsberg, la célèbre abbesse allemande si éprise d'art et douée de tant de finesse. De la même époque, et conçue également comme figure du crucifiement, est la représentation apparentée des messagers-porteurs de la merveilleuse grappe de Canaan, qui rentre à son tour dans le cadre de la *Concordia Veteris et Novi Testamenti*.

Au cours du XIV^{me} siècle, l'image du Christ au pressoir vit son contenu

mystique toujours plus approfondi et sa forme modifiée en conséquence. Elle devint une expression plus frappante encore de la Passion du Christ. S'adaptant au pathétique et au réalisme issus des influences franciscaines, aux Christs en croix douloureusement contractés et contorsionnés, le Christ au pressoir, complètement nu sauf la ceinture, couronné d'épines, saignant de toutes ses plaies, est écrasé comme une grappe sous le bois de la croix tandis qu'il foule les raisins d'une cuve. Ainsi le concevait la mystique ardente du haut moyen âge, qui s'enivrait littéralement de la vue et du culte du Saint Sang, des instruments de la Passion, des plaies sacrées du crucifié pour aboutir déjà à la source de toutes ces preuves d'amour données par Jésus : le Sacré-Cœur. Les Pressoirs mystiques d'alors se rattachaient donc aux multiples images illustrant les nombreuses et ferventes méditations sur la douloureuse Passion du Christ.

Vers la fin du XV^{me} siècle, nouvelle évolution du thème, qui finit par se rendre indépendant de tout rattachement à un cycle typologique ou historique. En gardant l'idée originelle et fondamentale de la Passion, il reflète de plus en plus le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, soit dans le Précieux Sang. Aussi, le place-t-on volontiers sur le dos des chasubles et dans les missels, au début des prières du Canon de la messe. Certains Pressoirs mystiques de cette époque décrivent en une composition très détaillée la production et la distribution du Sang rédempteur dans l'ensemble biblique, exégétique, populaire et artistique de la vigne symbolisant l'Eglise. On y voit les apôtres, les évangélistes, les Pères de l'Eglise, les princes chrétiens collaborer à cette immense et salutaire besogne. Et de nouveau se mêlent aux Pressoirs mystiques d'autres images analogues : Moulins à hosties ou Moulins mystiques, Fontaines de vie, Arbres de vie, Messes de St-Grégoire avec l'Homme de douleur ou Christ de pitié, représentations du Sacré-Cœur. Le point culminant de la composition du Christ au pressoir était atteint, notamment dans les pays de langue allemande.

L'Humanisme et le Protestantisme calmèrent peu à peu l'élan médiéval, sans toutefois l'arrêter complètement, puisqu'on trouve un Pressoir mystique sur la page de titre d'une Bible de Luther de l'année 1643. D'autre part, sporadiquement, des Pressoirs mystiques se maintinrent jusque dans les temps modernes. En France, en commença même, avec le XVI^{me} siècle, une floraison nouvelle qui produisit en plein XVIII^{me} siècle des fruits magnifiques. L'un d'eux, car il accuse fortement l'influence française, subsiste encore chez nous, dans l'église de Heitenried (canton de Fribourg) ; il est daté de 1717.

Reflet fidèle de la mentalité savante et populaire des âges de foi, le Pressoir mystique, quelque singulier qu'il puisse paraître à nos yeux modernes, nous permet de jeter un regard profond, ému et sympathique dans un monde intéressant de pensées et de sentiments, qui fut celui de nos ancêtres. Son étude nous aide à mieux connaître leur enseignement théologique, leur exégèse biblique, leur symbolique très développée. En bénéficient également l'histoire de la viticulture orientée et consacrée religieusement, comme aussi le folklore, la science, si chère à nos contemporains, des traditions, coutumes et usages populaires, mais un folklore

tout imprégné d'idées bibliques et catholiques, d'activité pratique et de coopération sociale, disons de corporatisme chrétien.

La monographie d'A. Thomas est incontestablement un beau travail soit par son fond solidement documenté, soit par sa forme, c'est-à-dire par sa présentation, enrichie de magnifiques et suggestives illustrations. Le qualificatif de « gründlich » lui convient, non certes dans le sens un peu moqueur où on l'emploie parfois, mais dans son sens le plus élogieux. Ce qualificatif, qui comporte l'étude complète en profondeur et en étendue, l'étude quasi définitive du sujet, trouve notamment sa justification dans le fait que A. Thomas a été amené à corriger le très savant maître contemporain de l'histoire iconographique, M. Emile Mâle, à propos du thème du Pressoir mystique. Preuve de la prudence avec laquelle doivent être entreprises les vastes synthèses historiques. Celles-ci ne pourront être définitives qu'après des centaines ou des milliers de monographies semblables à celle de A. Thomas sur le Pressoir mystique.

Ajoutons que ce nouveau volume des « Forschungen zur Volkskunde » fait grand honneur à cette collection, éditée sous la direction du Dr. Georges Schreiber. L'éminent folkloriste catholique qu'est Schreiber a d'ailleurs collaboré au présent volume par une copieuse préface qui situe, dans le cadre général des recherches sur les traditions populaires et religieuses, l'image si curieuse et si instructive du Christ au pressoir ou Pressoir mystique.

E.-S. Dupraz.

Dr. Hans Strahm, Bibliothekar der Stadt- und Hochschulbibliothek Bern. **Studien zur Gründungsgeschichte der Stadt Bern**. — Dreizehntes Heft der neuen Folge des Neujahrsblatt der Literarischen Gesellschaft Bern. Bern, Verlag A. Francke A. G. 1935. 110 p. Broch. Fr. 5.50.

Les historiens savent depuis longtemps que, lorsqu'on parle de la fondation d'une ville, le fondateur n'a pas fait surgir celle-ci instantanément d'un coup de baguette magique, mais il a, la plupart du temps, conféré la condition de ville à une localité antérieurement existante. Tel a été le cas pour Berne, et M. Strahm s'est employé, dans un premier chapitre, à réunir, avec beaucoup de soin, toutes les indications qui militent en faveur de l'existence d'une localité plus ancienne que la cité fondée en 1191 par Berthold V de Zähringen. On ne peut que se déclarer d'accord avec ses conclusions à ce sujet. L'hypothèse qu'il formule (p. 17) d'une fondation possible par Berthold IV ne me paraît, par contre, reposer sur rien de sérieux.

La fondation d'une ville peut avoir des causes militaires, politiques ou économiques. Il n'en reste pas moins que sa situation sur le terrain est fixée principalement par des conditions géographiques, et une science nouvelle, à laquelle on a donné le nom de Géopolitique, s'occupe aujourd'hui à étudier le problème de la fondation des villes sous cet aspect. C'est un point que M. Strahm ne me paraît pas avoir suffisamment considéré. Il nous dira bien, plus tard, dans son sixième et dernier chapitre, que la

création de Berne — ou de la localité qui l'a précédée — est fonction du système de voies de communication tendant vers le Grand-Saint-Bernard, mais il ne traite cette question que d'une façon très générale, et sans s'expliquer suffisamment, à mon avis, sur le détail et sur les conditions locales. L'auteur a, par contre, relevé (p. 22 à 24) l'existence, à Berne, de ce seuil (Schwelle) de l'Aar, qui a été utilisé comme gué et comme barrage pour le flottage. A première vue, ce phénomène géographique me paraît devoir être déterminant dans la question du choix de l'emplacement de Berne. M. Strahm semble, d'ailleurs, de cet avis (p. 33), et l'intéressante comparaison qu'il fait, à ce sujet, avec Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube et Bar-le-Duc, ne peut que renforcer cette manière de voir. Il resterait, cependant, à examiner si ce phénomène est unique sur le cours de l'Aar, dans cette région, et — dans le cas où il y en aurait d'autres exemples — pourquoi l'on a donné la préférence à celui-ci. Le problème me semble d'une importance capitale, et il me paraîtrait utile d'en poursuivre l'étude et de compléter les données fournies par l'auteur. Je me permets de faire remarquer, à ce sujet, que je me suis trouvé en présence d'un problème de même nature lorsque j'ai eu à étudier la fondation de Fribourg, et qu'il s'est révélé qu'un ensemble de phénomènes géographiques avait dicté la création de la localité qui s'y trouve placée aujourd'hui. Mais — est-ce jalouse de la cadette des filles des Zähringen envers son ainée ? — la fondation de Fribourg-en-Uechtland ne paraît pas avoir beaucoup préoccupé M. Strahm.

Cherchant à déterminer la date à laquelle on pouvait approximativement fixer la création de la localité primitive, l'auteur étudie l'histoire de l'église de Berne et de son patron, saint Vincent (chap. 2). Il émet l'hypothèse qu'il y a là une influence mérovingienne, et que le nom du patron de l'église de Berne procède de celui du couvent de Saint-Vincent de Besançon (p. 32 et 33). Sans rejeter absolument cette possibilité, je voudrais, cependant, faire remarquer qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse, dont on ne peut tirer des conclusions de quelque valeur historique.

Mais, où il n'est pas possible de suivre M. Strahm, c'est lorsque, combattant la thèse qui veut que l'église de Berne ait été une filiale de celle de Köniz, il déclare péremptoirement (p. 41) que, si tel avait été le cas, l'église de Berne aurait eu comme patron ou saint Pierre, parce que Köniz était dédié à ce saint, ou la Vierge Marie, parce que les chanoines Augustins, qui résidèrent à Köniz avant les chevaliers de l'Ordre teutonique, mettaient leurs églises sous l'invocation de la Mère de Dieu. Et l'auteur d'en conclure (p. 42) que, puisque le patron de l'église de Berne est saint Vincent, et non saint Pierre ou la Sainte Vierge, l'église de Berne est au moins aussi ancienne que celle de Köniz. On avouera que l'argument est loin d'être irréfutable, et le procédé quelque peu singulier, et l'on ne peut que souhaiter de voir un maître en ces matières — Mgr Kirsch — nous donner, un jour, ici même, une réfutation de ce chapitre.

M. Strahm s'étonne, d'autre part (p. 42), de voir figurer un *Decanatus de Berno* dans le Cartulaire de Lausanne, en 1228, soit trente-sept ans seulement après la fondation de Berne en 1191, et il voudrait conclure,

de l'existence de ce décanat en 1128, à une ancienneté beaucoup plus grande de Berne, qu'il n'est coutume de le faire. Me permettra-t-il de lui rappeler le cas analogue de ce Fribourg, auquel il paraît porter si peu d'intérêt ? Elevée en 1157 au rang de ville par Berthold IV de Zähringen, la petite cité a, en 1182 au plus tard — soit vingt-cinq ans seulement après sa fondation — donné son nom au décanat de Fribourg, créé spécialement au détriment de décanats voisins. (Cf. *RHES* 1924, p. 81 à 95.) Faut-il donc s'étonner qu'il en soit de même pour Berne, mais, cette fois, après un intervalle de trente-sept ans, et non plus de vingt-cinq seulement ?

Au sujet de ce décanat de Berne, il n'est d'ailleurs pas contestable qu'il ait succédé à un décanat de Köniz, dont la trace se retrouve encore, postérieurement à 1128. Et quant à la mention du décanat de Berne dans le Cartulaire de Lausanne de 1128, il ne faut pas oublier que, dans celui-ci, les décanats sont — comme l'a jadis fait remarquer M. Maxime Reymond (*MDR*. 2. sér. Tome VIII, p. 149) — rangés par rang d'ancienneté, et que le décanat de Berne est cité le dernier, immédiatement après celui de Fribourg. Sa création était donc de date relativement récente, et certainement postérieure à celle du décanat de Fribourg.

Mais, plus encore que sur ce point, il est impossible de se déclarer d'accord avec M. Strahm, lorsqu'il prétend apporter la preuve (chap. 3) que la ville de Berne existait déjà sous ce nom en 1154. Je voudrais essayer de résumer, aussi brièvement que possible, le long exposé de l'auteur à ce sujet.

Le roi Roger II de Sicile avait fait dresser, à son usage, par le géographe arabe Abû Abdallâh al Schérif al-Idrisi, une carte du monde connu à son époque. Cette carte, établie sur une plaque d'argent, avait été terminée au mois de janvier 1154. Le mécène à l'intention duquel elle avait été faite n'eut guère l'occasion de l'étudier, puisqu'il mourut le 26 février de cette même année, et six ans plus tard, le monument fut anéanti par des pillards. L'original n'existe donc plus. Il subsiste par contre, à Paris, Oxford, Pétrograd, Le Caire et Constantinople, encore sept exemplaires de cette carte, connue sous le nom de *Tabula Rogeriana*. Conrad Miller, le célèbre géographe qui s'est spécialisé dans l'étude des cartes arabes, tient — paraît-il — l'exemplaire venu du Caire, et actuellement à la « Bibliothèque de Paris » (*sic ?*) (p. 50), pour le Codex original d'Idrisi. Malheureusement, ce document est endommagé, là où se trouve la région qui nous intéresse (p. 51, note 1) et il ne peut donc nous servir. Deux autres exemplaires de cette carte — l'un à Oxford et l'autre à Pétrograd — permettent de lire clairement (*deutlich lesbar*, p. 51, note 1) le nom d'une localité, soit « Barna, Berna ou Berne » (p. 51). Et M. Strahm en conclut que Berne figure sur la « *Tabula Rogeriana* » de 1154 et, conséquemment, que la ville existait à cette date et sous ce nom. Telle est sa thèse.

On me permettra tout d'abord de m'étonner que M. Strahm hésite entre les versions « Barna, Berna ou Berne », puisqu'il dit, d'autre part, que le nom est « clairement lisible », mais je ne veux pas m'arrêter à cette vétillie. Il y a un point autrement important dans son argumentation. Si ce « Barna, Berna, Berne » se trouvait sur le Codex de Paris, on pourrait, à la rigueur, admettre que la localité ainsi désignée existait bien en

1154, puisque Conrad Miller tient ce Codex pour l'original d'Idrisi. On ne peut s'empêcher, cependant, de faire remarquer qu'il ne s'agit point là d'un fait acquis, mais uniquement de l'opinion de Conrad Miller, et l'on ne saurait exclure, *a priori*, la possibilité que des retouches aient été, postérieurement, apportées à l'original d'Idrisi. Mais il ne s'agit point de cela. Le Codex de Paris ne contient pas cette mention de « Barna, Berna, Berne » ; l'exemplaire est endommagé (*beschädigt*) à l'endroit intéressant et ne permet aucune lecture. Ce n'est donc pas sur le Codex qui passe pour l'original d'Idrisi que l'on trouve ce « Barna, Berna, Berne » ; c'est sur un des deux Codex d'Oxford et sur celui de Pétrougrad qui, eux, ne sont pas des originaux d'Idrisi, et ne passent même point pour l'être. On ne peut donc leur attribuer avec certitude la date de 1154. Ils sont peut-être beaucoup postérieurs. Ils sont peut-être des copies de copies, livrés à toutes les fantaisies des copistes. Ils ont peut-être subi beaucoup de retouches et d'adjonctions, et l'existence de ce « Barna, Berna, Berne » me porterait même beaucoup à le croire. En saine méthode, il est donc impossible de tirer une conclusion de l'existence de la mention « Barna, Berna, Berne », et de dire, avec M. Strahm (p. 51), que Berne figure sur la carte arabe de 1154 et qu'elle existait donc à cette époque.

J'avoue enfin, — tout en signalant mon incomptence en cette matière — que son étymologie du nom de Berne (Taberna-zu Zaberna-ze Berna-z'Bärn (p. 107) me paraît être quelque peu fantaisiste et se rapprocher d'une de ces plaisanteries bien connues dont on fait usage, quand on veut « blaguer » aimablement Messieurs les philologues.

Les quelques remarques qui précèdent n'enlèvent rien à l'intérêt des études présentées par M. Strahm. Son livre, très touffu, fourmille d'idées et de points de vue intéressants, dont quelques-uns — les conditions économiques et politiques au temps de la fondation, par exemple — dépassent le cadre de son travail, et seront lus avec profit par tous les historiens, même par ceux que n'attire pas particulièrement le problème spécial de la fondation de Berne. Des notes abondantes et copieuses augmentent beaucoup la valeur de ce volume et montrent avec quel soin et quelle conscience l'auteur a étudié son sujet.

Pierre de Zurich.

Giovanni Antonio Volpe, Nunzius in der Schweiz. Dokumente. Bd. I :
Die erste Nunziatur 1560-64. Herausgegeben von **Karl Fry.** — Fontes Ambrosiani Bibliothecae moderante Johanne Galbiati IX. XXXV-418 p. Firenze 1935. Kart. Fr. 40. — Kommissionsverlag : Universitätsbuchhandlung Freiburg i. Schw.

K. Fry hat 1931 seine hervorragende Monographie über Nunzius G. A. Volpe veröffentlicht, als Bd. I der « Freiburger Veröffentlichungen aus dem Gebiete von Kirche und Staat », herausgegeben von U. Lampert (s. diese Zeitschr. 1932, XXVI, 317-19). Dazu schrieb er einen Aufsatz über desselben Nunzius Konzilsverhandlungen mit den III Bünden (l. c. 34-58). Den beiden Arbeiten, vorab natürlich der Monographie, kam deswegen eine besondere Bedeutung zu, weil sie auf den durch K. Fry

entdeckten, zuvor verschollenen Korrespondenzen Volpes aufgebaut waren. Der glückliche Forscher konnte daher, ganz anders wie es zuvor versucht worden war, die Zusammenhänge der päpstlichen Politik mit der damaligen schweizerischen Religionspolitik aufhellen und dabei auch den Anteil der römischen Kurie an den entscheidenden Vorgängen dieser Zeit richtig bewerten. Zumal die Verhandlungen um den Anschluß der katholischen Schweiz an das Konzil von Trient sind durch ihn erstmals in ihren näheren Zusammenhängen geschildert worden. K. Fry stellte schon damals die Veröffentlichung der Akten in Aussicht und er begnügte sich daher auch in seiner Darstellung mit bloßen Hinweisen auf seine Sammlung der Depeschen Volpes.

Nun liegt diese Veröffentlichung nach vier Jahren langen Bemühens vor uns. Nicht ohne Schwierigkeiten ist sie ermöglicht worden. Zu danken ist sie nächst den schweizerischen Subskribenten dem großen Entgegenkommen des manchen Schweizer Forschern verbundenen Präfekten der berühmten Ambrosiana, Mgr. Giov. Galbiati, der dem Herausgeber ein sehr ehrenvolles Geleitwort geschrieben hat (XI ff.).

Der Ertrag der Sammlung ist also durch die Darstellung Frys in großem Ausmaß schon vorweggenommen worden. Wir dürfen das nicht verschweigen. Allein, der Herausgeber hat sich darüber nicht einfach hinweggesetzt. Er hat daraus die wichtigste Folgerung gezogen und, auch durch die Fülle des gesamten Materials gedrängt, eine Auswahl getroffen und nur die wichtigsten Stücke in vollem Wortlaut abgedruckt. So ist ein großer Teil des Aktenmaterials in knappen und gut redigierten Regesten zusammengefaßt. Darüber hinaus darf nachdrücklich betont werden, daß K. Fry aus schweizerischen Archiven (u. a. Staatsarchive Freiburg, Luzern, Graubünden, Stiftsarchive Einsiedeln, St. Gallen) stammende und in diesen Zusammenhang gehörende Dokumente einge-reiht und ebenso das gedruckte Material herangezogen hat; ganz zu schweigen vom Nunziaturarchiv im Vatikan. Mit rühmenswertem Fleiß hat er die entsprechenden Erläuterungen gesammelt und das Lob einer umfassenden Literatur- und Quellenkenntnis muß ihm umso mehr zuerkannt werden, als das weniger leicht zugängliche italienische Schrifttum stark in Betracht fiel.

K. Fry hat sich also nicht auf die Depeschen Volpes allein beschränkt. Über seine, teilweise nach 1931 erfolgten, Nachforschungen gibt er in einer Einführung (XVIII ff.) Rechenschaft. Die Registerbände der Depeschen Volpes finden sich heute nicht mehr im Museo Civico, sondern im Archivio Storico comunale von Como (seit Okt. 1933). Die Gegenkorrespondenz des Nunzius bleibt — von den Briefen C. Borromeos, die freilich nicht im Original überliefert sind, abgesehen — bis heute unauffindbar. Auch aus diesem Grunde gebot sich die Veröffentlichung der Akten Volpes.

Über die Textgestaltung gibt der Herausgeber die erforderliche Auskunft. Aber es sei uns gleich ein kleiner Tadel erlaubt. K. Fry erklärt ausdrücklich die Fälle, in welchen er die Großschreibung anwendet. Und trotzdem finden sich nicht wenige Anmerkungen im kritischen Apparat, die einzig darauf Bezug haben und als völlig überflüssig erscheinen

(s. No. 173, 284, 486, 564; 698, 710, mit Beispielen wie domini bezw. Domini, ecclesia — Ecclesia usw.). Weshalb in No. 380, p. 195, Pittaco groß geschrieben sein soll, ist uns nicht erklärlich, handelt es sich doch um den bündnerischen Beitrag. Ein mit den Rechtsverhältnissen nicht Vertrauter könnte aus der Verbindung « Pittaco de Grisoni » einen Personennamen ableiten. Vollends können wir uns mit der Methode nicht befreunden, Zeichen wie §, + u. a. m. zu verwenden, um Abweichungen mehrerer Textüberlieferungen kenntlich zu machen (vgl. No. 44, 319, 385, 427, 739). Wie sehr ein solches Vorgehen zur Entstellung des Textes und zur Erschwerung des Lesens führen kann, zeigt ein zwar vereinzeltes, dafür umso krasseres Beispiel (No. 610).

Daß einzelne Regesten den Leser über die Bedeutung der Aktenstücke im Unklaren lassen, kann beim Umfang des Materials nicht überraschen und wir wollen dem Herausgeber daraus keinen Vorwurf machen. Was besagt z. B. Nachrichten aus aller Welt (No. 219), Nachrichten aus der Schweiz (No. 466) ? Sind diese Nachrichten ohne jegliche Bedeutung ? Lohnte es sich nicht, den Bericht über die religiösen Verhältnisse im Veltlin (No. 36) abzudrucken ? Dagegen sind unkorrekte Formulierungen höchst selten (No. 728, p. 360, I).

Im ganzen genommen wird man betonen müssen, daß Fry durch die vorliegende Veröffentlichung den Beweis erbringt, daß er sehr sorgfältig gearbeitet hat und daß seine Befähigung zum Editor, angesichts der nicht immer leicht verständlichen Texte, besonders was die Sprachbeherrschung betrifft, sehr hoch eingeschätzt werden darf.

Hervorgehoben werden muß ferner die Tatsache, daß die Verweise der Darstellung auf die Dokumentensammlung stimmen und das Urteil Frys durchwegs bestätigen, wie wir uns anhand zahlreicher Stichproben überzeugen konnten (in Darstellung p. 149 wird zwar für Melchior Amstad auf No. 580 verwiesen und in No. 580 ist der Name als Zusatz des Editors gekennzeichnet ; im sonst ausgezeichneten Namen- und Sachregister ist Amstad unauffindbar).

In sachlicher Hinsicht ist es für den Rezensenten sehr schwer, ein Gesamtbild über die Bedeutung der Aktensammlung zu gewinnen. Volpe war ein sehr fleißiger Briefschreiber und in seinen Berichten kommen seine Sorgen zumeist gesamthaft zur Sprache. So ist es nicht leicht, irgendwelchen Stoff systematisch zusammenzufassen, zumal man leicht gezwungen wäre, das von Fry in der Monographie Wolper Gesagte zu wiederholen. Indessen sei doch auf einige Momente ausdrücklich hingewiesen.

Vor allem wird durch die vorliegende Dokumentensammlung schlagend bewiesen, daß Carlo Borromeo schon in den Jahren 1560-64 im Mittelpunkt der ganzen Kirchenpolitik der Kurie gegenüber der Schweiz gestanden hat. So stehen denn auch die Berichte Volpes an Borromeo im Vordergrund, an Umfang wie Bedeutung (man vgl. etwa No. 134, 190, 310, 472, 516, um nur einige wenige Beispiele zu nennen). Es wäre also unzutreffend, wollte man C. Borromeos Tätigkeit für die schweizerische Reform erst mit dem Jahre 1570 ansetzen, als Borromeo seine berühmt gewordene Reise durch die Schweiz machte. Man wird die Bedeutung dieser Reise

nicht unterschätzen, aber doch anders bewerten müssen, als es bisher geschehen ist. Auch nach der persönlichen Seite hin ist Borromeo mit der Schweiz durch Volpes Tätigkeit längst vertraut worden.

In zweiter Linie geht aus diesen Akten hervor, daß während der 1. Nunziatur Volpes, die nach dem richtigen Urteil Frys diplomatisch-kirchlichen Charakter zeigt und deswegen in der Geschichte der diplomatischen Beziehungen der Schweiz mit der römischen Kurie einen entscheidenden Übergang bezeichnet, für das Wachsen der kirchlichen Reformgesinnung die Stellung Volpes als Oberhirte der Diözese Como ungewöhnlich wichtig gewesen ist. Der Bischof hat den Nunzius Volpe zum Kirchenmann gemacht. Bei aller Bedeutung der damaligen schweizerischen Religionspolitik für den Katholizismus wird man gestehen müssen, daß in Tat und Wahrheit die politische Verkettung der Eidgenossenschaft mit jenen Territorien, die dem Bistum Como unterstanden, auch dem schweizerischen Schicksal in Rom das volle Gewicht verliehen hat. Man empfindet das umso stärker, als die Kurie in der Wahl der Bischöfe nicht eben eine besonders glückliche Hand bewies. Das gilt nicht bloß für Mark Sittich von Hohenems. (Vgl. u. a. No. 264, 279 ff., 292 ff.).

Pius IV. war auch gesonnen, Bartholomeus von Salis, den dreimaligen erfolglosen Bischofskandidaten von Chur, zur Wahl zu verhelfen, woraus sich, teilweise wenigstens, die Hartnäckigkeit verstehen läßt, mit welcher B. v. Salis später seinen Ehrgeiz verfolgte (vgl. No. 769, 776). Immer wieder hebt Volpe die kirchlich-religiöse Lage im Veltlin hervor (s. No. 198, 205, 564, 606, 612, 685, 698 f., 700 f., 710). Von hier aus ist es erst recht verständlich, warum später Bonhomini seine bewundernswerte Reformtätigkeit zuerst dem Veltlin zuwendet.

Endlich sei nicht vergessen, daß es reizvoll ist, die Urteile des Nunzius über die schweizerischen Verhältnisse zu lesen : seine Meinung über Bildung (No. 71, 319), über den Katholizismus der Schweizer (No. 274), über die schweiz. Prälaten und Bischöfe (319, 408, 489 f., den Bischof von Sitten, 107, 190). Ganz hervorragende Stücke der Sammlung sind No. 106 (Fakultäten für den Nunzius), No. 610 (Protestschreiben der VII Orte ans Konzil von Trient), No. 642 (Gutachten Volpes über die Vorteile eines mailändisch-schweizerischen Bündnisses).

Wir dürfen uns freuen, daß Fry diese Veröffentlichung gelungen und damit eine neue hervorragende Quelle zur Geschichte der wechselvollen schweizerischen Religionspolitik und Kirchengeschichte im 16. Jahrhundert eröffnet worden ist. Wir wünschen, K. Fry möge auch für die Fortsetzung seiner Dokumentensammlung die unentwegte Unterstützung durch die Freunde der vaterländischen Geschichte finden.

(Druckfehler u. Versehen : No. 458, p. 223, soll es im letzten Abschnitt heißen : constituirno st. constituirno, No. 564, p. 272 im Reg. : Vasallen st. Vassalen. No. 410 n. 2 soll es natürlich heißen 7. März, wie im Spitzendatum richtig steht; ebda. sind die Ziffern der Anmerkungen ver stellt. No. 519 u. 520 lies Prokurator st. Prokuratoren. No. 494 spricht Fry in der Adresse unbegreiflicherweise von *Domherren* in Luzern, lies Chorherren.)

O. Vasella.

Ganahl K. H. : **Studien zur Geschichte des kirchlichen Verfassungsrechts im X. und XI. Jahrhundert.** Tyrolia-Innsbruck 1935. 75. S.

Ganahl ist in schweizerischen Kreisen schon bekannt durch seine selbständige und gründliche Arbeit : Studien zur Verfassungsgeschichte der Klosterherrschaft St. Gallen, erschienen 1931 als Band 6 der Forschungen zur Geschichte Vorarlbergs und Liechtensteins. In seinem neuen Werke kann der Verf. freilich nicht auf so ganz neuem Boden pflügen. Arbeiten von Eduard Eichmann, Fritz Kern, Alois Dempf, Albert Brackmann, haben hier bereits manche und gute Wege durch das Dickicht der Überlieferung gebahnt. Im ersten Teile (S. 7-32) wird der Einheitsgedanke der Zeit zwischen Karl d. Gr. und Friedrich Barbarossa herausgearbeitet. Insbesondere geht der Verf. den Salbungen der Könige nach, die seit Pippin eine sakramentsähnliche heilige Handlung war. Dann kann die Heraushebung der Synoden als besonders lehrreich betrachtet werden, als eben hier sich mehr oder weniger der Vorsitz auch der Kaiser geltend macht. Das Gleichgewicht zwischen königlichem Priester und priesterlichem König, zwischen sacerdotium und imperium, wechselt, immer aber gegründet auf den Einheitsgedanken, bis dann Friedrich I. und Rainald von Dassel das Staatskirchentum und schließlich Ludwig der Baier und Marsilius von Padua gar die Zweiheit der kirchlichen und staatlichen Souveränitätsansprüche zum Programm erheben.

Der zweite Teil (S. 33-75) überschreibt sich : Bistum, Kirche, Kloster. Aus den Gründungsakten der Bistümer (Havelberg, Brandenburg, bes. Bamberg usw.) ergibt sich, wie ansehnlich das Bewußtsein der weltlichen Herrscher, Gründer von Bistümern zu sein, geworden war, wie also deutschrechtliche Denkweise sich verstärkt hatte. Das gleiche ersieht man bei Investituren sogar der Päpste Leo IX. und Nikolaus II., die bereits mitten in der Reformbewegung waren. Was Verf. über die Schwierigkeit der Lösung im Investiturstreite sagt (S. 53 f.) ist wertvoll, insbesondere wenn er ausführt, wie man auch deutscherseits noch nicht von der Einheitsidee lassen wollte. Das Eigenkirchenrecht als geistige Haltung behandelt Verf. besonders an der Synode von Hohenaltheim 922 und einer südfranzösischen in der Mitte des XI. Jahrhunderts. Die These wird völlig klar, wenn man die unübersehbare Reihe von Königsurkunden betrachtet, die, wenn auch mit Zustimmung der Kirche, tief ins kirchliche Verfassungsleben eingriffen.

Der Wert der Untersuchung liegt wohl darin, daß hier aus Synodalbeschlüssen und Urkunden, Streitschriften und erzählenden Quellen die Rechtsanwendung einer an sich wenig gesetzgeberischen Zeit aufgedeckt wird, in der die Könige in ihrer Führerstellung glänzten und daher die weltliche Übermacht auf das Kirchenrecht einwirkte.

P. Iso Muller O. S. B.

